



Bulletin de la Société historique de Bellechasse  
C.P. 96, Saint-Lazare Bell. GOR 3J0



LA CABANE A SUCRE . . .

Printemps 90

Vol.2 no 2

Réimpression \$2.50

**SOMMAIRE DU CONTENU**

	<u>PAGE</u>
Nouvelles de notre société d'histoire .....	2
Il y a 274 ans.....	3
Nos familles - Histoire et généalogie .....	4
Les trouvailles de mon grenier.....	7
Exposition de peintures .....	8
Chez Gérard.....	9
Nos représentants à l'Assemblée nationale.....	10
La restauration du Moulin de Beaumont.....	13
Louis Riel.....	16
Visite des descendants des premiers occupants de Bellechasse.....	17
Qui êtes-vous?.....	18
Le rocher du diable .....	19
Les états financiers de la S.H.B.....	21
Rapport du vérificateur .....	21
Etat des opérations .....	22
Bilan.....	23
Nos supporteurs.....	24

**SOCIETE HISTORIQUE DE BELLECHASSE****CONSEIL D'ADMINISTRATION:****TELEPHONE:**

Roger Patry, président	887-6647
André Beaudoin, secrétaire	642-5343
Fernand Breton, trésorier	833-7660
André Goulet, directeur	837-2542
Jean Royer, directeur	833-4253
Lyne Lemieux, directrice	789-3142
Marcel Bélanger, directeur	642-5708
Claudette P. Breton, directrice	833-7660

Les textes publiés dans ce bulletin sont la responsabilité de leurs auteurs.

Postes Canada

Permis Courrier 2° classe  
en instance

ISSN D381079

Dépôt légal

Bibliothèque Nationale du Québec

Bibliothèque Nationale du Canada

## NOUVELLES DE NOTRE SOCIETE D'HISTOIRE

Je voudrais d'abord féliciter madame Claudette Breton qui a été nommée bénévole de l'année '89 au niveau des Mrc Desjardins et Chutes-de-la-Chaudière. Quand on connaît le dévouement et l'énergie qui caractérisent madame Breton dans ce qu'elle entreprend, une telle reconnaissance va de soi.

Cet hiver, à notre grand regret, madame Marie Lamothe a dû démissionner pour des raisons de santé. Son trop court passage à la Société historique en tant que vice-présidente fut remarqué, car elle est une dame dynamique. D'autre part, son affection pour le patrimoine bellechassois est évidente. Je souhaite que les beaux jours du printemps lui ramènent des jours meilleurs.

Le 22 avril, se tiendra notre assemblée annuelle. A cette occasion, notre président, Monsieur Roger Patry devrait tracer le bilan d'une année très fructueuse. Je lui laisse le plaisir bien mérité de dévoiler ces bonnes nouvelles.

Je voudrais rappeler que l'exposition des oeuvres de nos peintres amateurs se tiendra au collège St-Damien (salle académique) les 28 et 29 avril prochain, de 13h00 à 17h00. Un événement riche en couleurs que vous ne sauriez manquer.

Selon certains renseignements que je possède, il semble que des Bellechassois auraient participé à la guerre civile américaine. Une telle information n'est pas surprenante quand on songe que nous étions alors au plus fort de la révolution industrielle et que des milliers de Québécois ont franchi les frontières pour trouver un avenir meilleur. Si vous avez des informations relativement à des Bellechassois ou descendants de Bellechassois qui ont épousé la cause des nordistes, peut-être même celle des sudistes, je vous serais reconnaissant de me les faire parvenir, car il y aurait matière à un excellent article.

Bien que j'aie signé jusqu'à maintenant la page des nouvelles, c'est à Claudette et Fernand Breton qu'il faut rendre le crédit pour la publication de notre bulletin. Sans leur dévouement, notre bulletin ne serait encore qu'un objectif.

André Beaudoin, secrétaire

IL Y A 274 ANS:

C'est à un de nos membres, Monsieur Jacques Carl Morin que nous devons cette trouvaille:

*Jugements des Intendants,*

## DEFENSE

Aux habitans de Bellechasse d'entailler les érables sur les terres non concédées, du 20 Mars, 1716.

MICHEL BEGON, &c.

**S**UR les plaintes qui nous ont été faites par le Sieur de Rigauville, seigneur de Bellechasse, que plusieurs habitans à son insçu, vont tous les printemps sur les terres de la dite seigneurie, non concédées, et même sur celles de son domaine, entailler les arbres d'érable pour en tirer de l'eau pour faire du sucre, ce qui ruine entièrement les dits bois, les faisant sécher et mourir au bout de deux à trois ans, et lui fait un tort considérable, nous demandant qu'il nous plaise faire défenses aux dits habitans de couper à l'avenir les dits arbres sur telle peine qu'il nous plaira ordonner; à quoi ayant égard, Nous faisons défenses à toutes personnes d'entailler les arbres d'érable, tant sur le domaine de Bellechasse que sur les terres de la dite seigneurie non concédées, sous prétexte de faire des sucres, à peine, contre chacun des contrevenans, de dix livres d'amende, applicable à l'église de la paroisse de la dite seigneurie: et sera la présente Ordonnance lue et publiée, issue de grande messe de la dite paroisse, à ce qu'aucun des dits habitans n'en ignore. Mandons &c. fait à Québec, ce vingtième Mars, mil sept cent seize.

(Signé)

BEGON.

### RENOUVELLEMENT

De la cotisation:

Merci aux membres qui nous ont fait parvenir leur cotisation pour 1990. Nous prions ceux qui n'ont pas encore renouvelé, de le faire au plus tôt, en utilisant l'enveloppe ci-jointe.

C'est à regret que nous ne pourrons faire parvenir le prochain bulletin "Au Fil des Ans" à ceux qui n'auront pas renouvelé.

**LA FAMILLE ROY:**

Pour continuer l'histoire des familles de Bellechasse, faisons connaissance avec une autre famille ancienne de la région, la famille Roy.

Je puiserai largement dans les notes de monsieur J. Edmond Roy, l'auteur de l'histoire de la seigneurie de Lauzon. Ce dernier avait accumulé des notes pour servir à l'histoire de la famille Le Roy.

Plusieurs familles de Roy ont fait souche au pays. D'après Tanguay, il y aurait plus de trente souches différentes et noms apparentés. La plupart portaient un surnom, comme Roy dit Audy, Roy dit Portelance, Roy dit Lauzier, Roy dit Desjardins, etc... Mais les Roy de Bellechasse sont presque tous des Le Roy, descendants de Nicolas Roy et de Jeanne Lelièvre, originaires de St-Rémi de Dieppe; ils arrivèrent au Canada en 1663 et s'établirent tout d'abord à L'Ange Gardien sur la côte de Beaupré avant de devenir habitants de la seigneurie de La Durantaye.

**Traversée et arrivée de Nicolas Le Roy au Canada**

Nous sommes en février 1662. La compagnie des Cent Associés qui a le contrôle du commerce depuis plusieurs années, remet le Canada au roi de France.

Louis XIV, en reprenant la Nouvelle-France, décide d'y envoyer des colons et des secours en abondance. Ainsi, au cours de l'hiver suivant, une grande activité règne au port de La Rochelle.

En mai 1663, deux vaisseaux du roi laissent la rade pour le Canada. Il y a le Jardin de Hollande commandé par le capitaine Guillon et l'Aigle d'or commandé par M. de La Rochette Gargot. 300 passagers sont embarqués à bord de ces navires. Sur le bateau du capitaine Guillon, il y a le nouveau gouverneur du Canada, Monsieur de Mézy, qui vient remplacer Monsieur D'Avaugour; il y a également plusieurs ecclésiastiques et plusieurs officiers de troupes de la marine.

La traversée est longue et orageuse (près de 4 mois). Le scorbut éclate à bord des vaisseaux; plus de soixante personnes succombent à la maladie et sont jetées à la mer.

La nouvelle de l'arrivée des deux navires du roi parvient à Québec le 7 septembre 1663; on envoie aussitôt une chaloupe à leur rencontre jusqu'à Tadoussac. Cette chaloupe amène à Québec le nouveau gouverneur Monsieur de Mézy et Mgr de Laval

## 5.

qui mettent pied à terre le samedi 15 septembre 1663. On envoie immédiatement d'autres embarquations pour aller chercher les malades qu'on avait laissés à Tadoussac, mais elles ne peuvent revenir plus vite que les vaisseaux du roi, lesquels entrent dans le port de Québec le samedi 22 septembre 1663. Sur les 300 passagers embarqués à La Rochelle, il en débarque à Québec 159 (60 ont péri en mer), 75 autres sont débarqués à Plaisance, Terre-Neuve. Parmi les personnes arrivées, on compte 38 "filles du roi", 6 familles comprenant 21 personnes dont la plupart sont malades ou très faibles, 38 entrent à l'hôpital dont 12 meurent. Parmi les passagers se trouve Nicolas Le Roy. l'ancêtre de presque tous les Roy de Bellechasse et de la région; sa femme Jeanne Lelièvre l'accompagne ainsi que ses 3 enfants, Louis 4 ans, Nicolas 2 ans et Noël, 1 an.

Nicolas Le Roy âgé de 20 ans, dans la pleine vigueur de l'âge et Jeanne Lelièvre, sa femme, âgée de 23 ans, ne sont pas portés sur la liste des invalides de même que leurs enfants; tous ont supporté sans trop de mal, les fatigues et les tourments de la traversée de l'Atlantique.

Nicolas Le Roy et sa famille se fixent d'abord sur la Côte de Beaupré, près du Sault Montmorency, paroisse aujourd'hui de l'Ange Gardien. Moins d'un mois après son arrivée au Canada, il achète de Marie Guillemette Hébert, mère de Charles Couillard de Beaumont, une terre de 2 arpents de front sur le fleuve et sur une lieue et demie de profondeur, située entre René Brisson d'un côté et un nommé Lépine (Jacques Marette) de l'autre côté. Au cours des 15 années suivantes, Nicolas élève presque toute sa famille sur cette terre de la Côte de Beaupré. Cependant, le 20 octobre 1678, Jean-Baptiste, le dernier enfant de Nicolas Le Roy, était baptisé à La Durantaye par Monsieur Thomas Morel, missionnaire. Le 30 mars 1679, Nicolas vendait à ses anciens voisins, sa terre de l'Ange Gardien. Sur dix enfants de Nicolas Le Roy et Jeanne Lelièvre, 8 ont eu une postérité.

Les documents consultés jusqu'à présent nous apprennent que Nicolas Le Roy partit de l'Ange Gardien en 1679 pour s'établir dans la seigneurie de La Durantaye, où il fut plusieurs années, fermier pour le seigneur Olivier Morel de La Durantaye et le 17 février 1686, ce dernier lui renouvelle, pour 5 ans, un bail de location.

Quand Nicolas décède en 1690, il a moins de 50 ans. Son acte de sépulture est introuvable; est-il mort au siège de Québec par Phipps? Ce n'est pas impossible.

Le 8 février 1695, Jeanne Lelièvre épouse en 2ème noce à Beaumont, François Molinet; c'est le 2ème mariage inscrit dans les archives de la paroisse. Jeanne Lelièvre décède à St-Vallier, en janvier 1728, âgée d'environ 88 ans.

Lorsque Jeanne Lelièvre décède, en 1728, elle a 84 petits enfants, qui à leur tour ont 596 descendants, ce qui est assez considérable pour 3 générations. Quel chiffre atteindrions-nous en continuant cette annotation pour générations jusqu'à nos jours?

Rosaire- St-Pierre

Quelques-uns des descendants de Nicolas Le Roy et de Jeanne Lelièvre qui se sont établis à St-Vallier.

GENERATIONS

I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX					
NICOLAS x JEANNE LELIEVRE, m. vers 1658, NORMANDIE	NOEL x MARGUERITE RABOUIN, m. 27-04-1700, STE-FAMILLE, IQ.	JOSEPH x AGATHE FRADET, m. 17-04-1729, ST-VALLIER	ATHANASE x GENEVIEVE MARCEAU, m. 12-07-1762, ST-VALLIER	JEAN VALLIER x MARIE LEMIEUX, m. 03-10-1809, ST-VALLIER	ANACLET x EMERENCE BRETON, m. 03-02-1852, ST-VALLIER	LOUIS x Joséphine Cloutier m.15-02-1881 St-Pierre-S.	ARTHUR x Elizabeth Marceau 27-06-1881 St-Vallier	ALEXANDRE x Ernestine Lecompte m.4-02-1918 St-Vallier	EVARISTE x Flore Lemieux m.15-9-1908 St-Vallier	JOS-ARTHUR x Juliette Breton m.20-6-1911 St-Vallier	Rose-Yvonne Victor Rita Pauline Claire Thérèse Paul-Armand Rachel Gemma	Germaine Paul Jeanne Cécile Lucienne Pierre-Emile Jules-Henri Albert Gabrielle Alfred Raymond	Robert Marguerite Camille Lucien Moïse Catherine Michel

**LES TROUVAILLES DE MON GRENIER**

A Beaumont, à la fin du siècle dernier, il y avait du côté sud de la rue, un commerce tenu par MONSIEUR WILFRID ROY.

MONSIEUR ROY vendit cet immeuble au père de ROBERT PATRY, dans les années quarante. A l'occasion de l'inspection du grenier de la maison, MONSIEUR PATRY trouva un vieux livre de comptes de deux cent quarante pages énumérant les ventes à crédit faites à ses clients par le marchand WILFRID ROY.

Ce qui rend son contenu intéressant, c'est que les dates, noms, montants et acomptes reçus y sont notés.

Voici quelques extraits textuels de ce registre de comptes:

	Beaumont, le 26 septembre 1894	page 3
Alex. Turgeon	1 pain	.12C
Damase Roy	1 chaudière	.30Ç
Thophile Turgeon	100 lbs farine	1.90\$
Napoléon Patry	1 pot vignelle	.35Ç
	3 lbs de cassonade	.12C
	1 baquet tabac	.0 50
	2 onces clougirofle	.040
Jérôme Turgeon	7 lbs de morue à 3C	.21C
Mademoiselle Tangé	1/2 1 thé à 10Ç argent reçu 6C=	.04C
Alfred Guay	1 paire de botine	.650
	2 paire cordon	.06Ç
	1 paire de bottine	1.29\$

	<u>31 juillet 1895</u>	page 2 39
W. Roy	1 1/2 fromage à 9C	.140
Georges Turgeon	5 biscuits à 1C	.050
Louis Lavallée	1 paquet Canestache.	09\$

\*\*\*\*\*

Souvenir d'un autre temps!

Roger Patry



**EXPOSITION DE PEINTURES**

Les **28 et 29 avril prochain**, entre **13h00 et 17h00**, nous vous invitons à venir rencontrer des peintres amateurs qui ont immortalisé Bellechasse, par leurs oeuvres, un coin de notre pays (un paysage, une maison historique, etc.) ou le portrait d'un personnage connu de notre région.

Nous vous donnons rendez-vous au: **Collège St-Damien**  
**Salle Académique**  
**Rue St-Gérard**  
**St-Damien**

Nous joignons la liste des 26 exposants qui nous présenteront quelques 120 toiles.

<b>ARMAGH</b>	<b>PINTENDRE</b>
Fontaine, Lise	Tanguay, Claude
Fortin, Michel	
<b>ST-ANSELME</b>	<b>ST-MALACHIE</b>
Bourget, Céline T.	Lachance, Hélène
Dion, Jacques	
Turgeon, Gisèle	<b>BEAUMONT</b>
	Biais, Michel
<b>ST-DAMIEN</b>	<b>LAUZON</b>
Duchesneau, Guylaine	Asselin, Denise B.
Laflamme, Guy	
<b>ST-GERVAIS</b>	<b>ST-DAVID</b>
Bélanger, Marthe	Corriveau, Nicole
Labrecque, Mariette	
<b>ST-LAZARE</b>	<b>BREAKEYVILLE</b>
Bourbonnais, Louise	Laberge, Fabienne
	<b>ST-HENRI</b>
<b>ST-VALLIER</b>	Roberge, Micheline G.
DeLorimier, Claude	<b>QUEBEC</b>
Morin, Jean	Goulet, Jacqueline
	Moran, Carmen
<b>ST-CHARLES</b>	<b>LAC BEAUPORT</b>
Turgeon, Georgette	Drolet, Marcel
<b>ST-RAPHAEL</b>	<b>STE-CLAIRE</b>
Breton, Ghys	Fortier, Yvette B.
	Morin, Rita D.

Les membres du conseil d 'administration de votre société d'histoire seront heureux de vous y rencontrer.

La destinée de ce Bellechassois d'origine sort de l'ordinaire. Nous évoquons ici les débuts d'une carrière qui amena un petit gars de chez-nous à côtoyer les plus grands noms de la scène artistique mondiale.

1934; Gérard Thibault, jeune diplômé de l'Ecole Normale Laval renonce à l'enseignement et accepte un emploi comme garçon au café l'Aigle canadien. C'est un choix qui peut paraître surprenant, mais il faut dire qu'à l'époque, nous sommes au plus fort de la crise économique, l'enseignement avait peu à offrir à un jeune homme ambitieux.

Eh 1938, Gérard Thibault achète un petit restaurant qu'il baptise simplement "Chez Gérard". Vers la même époque, en route pour Montréal, Genna Pelchat, une autre Bellechassoise (elle de Saint-Nazaire), s'arrête au petit restaurant. Gérard Thibault est impressionné par le charme de la jeune femme et en 1940, elle devient son épouse.

En 1941, il acquiert l'Aigle canadien. Il le baptise "Chez Paul", prénom de l'un de ses frères qui s'est joint à l'entreprise. En 1942, un autre restaurant s'ajoute à la liste (Chez Emile, prénom d'un autre frère). Il faut préciser que Gérard Thibault, entre temps, a fait venir d'Armagh, sa paroisse natale, de nombreux marbres de sa famille pour le "second".

La fin de la Seconde Guerre mondiale marque une étape importante dans la carrière du restaurateur. Lors des années de tristesse, les Québécois ressentent le besoin de se distraire... Gérard Thibault pressent qu'il y a là un vide à combler. Au cours de l'été 1946, il présente une soirée avec l'orchestre de Will Brodrique. C'est un succès. A l'automne 1948, avec l'engagement du virtuose français de l'accordéon musette, Fredo Gardoni, ainsi que la chanteuse populaire Michèle Sandry, Chez Gérard innove, en recréant à Québec l'atmosphère d'un café-concert parisien.

En 1949, se produit un événement qui aura des répercussions extraordinaires: un événement qui confirme le dicton qui veut que la chance sourit aux audacieux. Charles Trenet, qui est de passage à Ottawa, se présente Chez Gérard et offre de présenter son tour de chant aux Québécois. C'est le tremplin inespéré. Du coup, Chez Gérard acquiert ses lettres de noblesses et devient le rendez-vous du tout Québec.

La liste des vedettes qui emprunteront la voie tracée par le grand chansonnier français est impressionnante. Il suffit de mentionner les noms des Aznavour, Bécaud, Brassens, Brel et Patachou pour s'en convaincre.

Gérard Thibault donnera l'opportunité à des artistes de chez nous de faire valoir leur talent et leur identité québécoise.

Merci et Bravo à Gérard Thibault!

**SOURCE PRINCIPALE:** Chez Gérard, la Petite scène des grandes vedettes.  
André Beaudoin.

**NOS REPRESENTANTS A L'ASSEMBLEE NATIONALE - QUI ÉTAIENT-ILS?**

Alors que dans le précédent bulletin nous avons publié une courte biographie des trois premiers députés qui ont représenté le comté de Bellechasse à **l'Assemblée nationale**, nous présentons dans le présent numéro l'histoire en bref de **H. Faucher de St-Maurice et de l'Honorable Adélard Turgeon**.

**FAUCHER DE ST-MAURICE**  
**Narcisse-Henri-Edouard**  
**(1844-1897)**

Né dans la paroisse de Notre-Dame de Québec, le 18 avril 1844, fils de **Narcisse-Constantin Faucher**, avocat et seigneur de Beaumont et de Vincennes, et de **Catherine Henriette Mercier**. Fit ses études au séminaire de Québec et au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, puis étudia le droit auprès des avocats **V. Tessier et Henri Taschereau**. Volontaire dans l'armée française de l'empereur **Maximilien** au Mexique de 1864 à 1866.

A épousé dans sa paroisse natale, le 25 mai 1868, **Joséphine Berthelot d'Artigny**, fille **d'Amable d'Artigny**, médecin et de **Zoé Desrochers**.

Greffier des bills privés du Conseil législatif de la province de Québec de 1867 à 1881. Rédacteur en chef du Journal de Québec en 1883 et du Canadien en 1885. Journaliste à la Presse. Collaborateur à plusieurs journaux et revues dont: L'Album universel, L'Événement, la Nouvelle-France, les Nouvelles Soirées canadiennes, l'Opinion publique et la Revue nationale.

Elu député conservateur à l'Assemblée législative dans la circonscription de Bellechasse aux élections de 1881. Réélu en 1886. Défait en 1890. Nommé greffier des comités du Conseil législatif en 1890.

Cofondateur du Crédit foncier franco-canadien. Créé chevalier de la Légion d'honneur de France en 1881. Récipiendaire de la médaille du Mexique. Chevalier de l'ordre militaire de la Guadeloupe. Membre fondateur de la Société royale du Canada en 1882. Membre de la Société historique et littéraire de Québec, de la Press Association of the Province of Quebec et de plusieurs associations française à caractère historique et littéraire.

A publié plusieurs ouvrages dont des études historiques, des récits de voyages, des traités militaires, ainsi qu'une étude sur la procédure parlementaire intitulée *Procédure parlementaire. Décision des orateurs, protêts, régies et règlements du Conseil législatif de la Province de Québec*

*avec index, décisions des orateurs, jugements, règles et règlements de l'Assemblée législative de la province de Québec avec index 1668-1885 (1885).*

Décédé à Québec, le 1er avril 1897, à l'âge de 52 ans et 11 mois. Inhumé à Sainte-Foy, dans le cimetière de Notre-Dame-de-Belmont, le 5 avril 1897.

Son épouse était la nièce de Louis-Hippolyte Lafontaine, député de Terrebonne à la chambre d'assemblée de la province du Bas-Canada de 1830 à 1838, député de York (Haut-Canada) à la Chambre d'assemblée de la province du Canada de 1841 à 1844, de Terrebonne de 1844 à 1848 et de la cité de Montréal de 1848 à 1851.

**TURGEON, Adélard  
(1863-1930)**

Né dans la paroisse Saint-Etienne-de-Beaumont, le 18 décembre 1863, fils de Damase Turgeon, navigateur, et de Christine Turgeon.

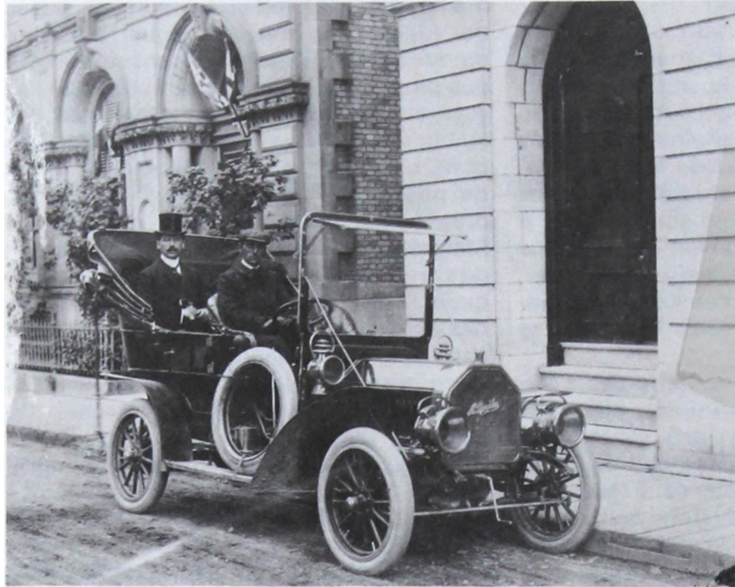
A épousé à Lévis, dans la paroisse Notre-Dame-de-la-Victoire, le 19 juillet 1887, Marie-Eugénie Samson, fille d'Etienne Samson, constructeur de navires, et d'Archange Labadie.

Fit ses études au collège de Lévis et à l'université Laval à Québec. Admis au barreau de la province de Québec le 7 juillet 1887. Créé conseil en loi du roi le 26 août 1903.

Exerça sa profession à Québec et fut associé notamment à M<sup>es</sup> Ernest Roy, Louis-Rodolphe Roy et Arthur Lachance (député libéral de Québec-Centre à la Chambre des communes de 1905 à 1917). Président des compagnies suivantes: *Québec Land, Laurentian Power, Standard Copper, Frontenac Realty et Normount*. Vice-président de *Quebec Cordage Co.* et directeur de *Québec Power Co.* Cofondateur et collaborateur du journal *l'Union libérale*.

Elu député libéral à l'Assemblée législative dans la circonscription de Bellechasse aux élections de 1890, 1892 et 1897. Démissionna le 26 mai 1897 lors de sa nomination au Conseil exécutif, mais fut réélu sans opposition à l'élection partielle tenue le 12 juin suivant. Commissaire de la Colonisation et des Mines dans les cabinets Marchand et Parent du 26 mai 1897 au 2 juillet 1901. Réélu sans opposition en 1900 et 1904. Secrétaire et registraire dans le cabinet Parent du 2 juillet 1901 au 30 juin 1902, date de sa nomination comme ministre de l'Agriculture. Démissionna du cabinet Parent le 3 février 1905, avec ses collègues Lomer Gouin et William Alexander Weir. Ministre des Terres, des

«L'Honorable Turgeon» se dirigeant vers la «Législature» dans sa McLaughlin.



Mines et des Pêcheries dans le cabinet Gouin du 23 mars au 3 juillet 1905. Réélu sans opposition à l'élection partielle du 3 avril 1905. Ministre des Terres et Forêts du 3 juillet 1905 au 21 janvier 1909. Assermenté premier ministre, président du Conseil exécutif et procureur général par intérim le 28 mars 1907. Démissionna quelques mois plus tard et fut l'adversaire d'Henri Bourassa dans la circonscription de Bellechasse lors de l'élection partielle du 4 novembre 1907. Il fut réélu à cette occasion ainsi qu'aux élections générales de 1908. Conseiller législatif de la division de La Vallière et président du Conseil législatif du 2 février 1909 jusqu'à son décès.

Président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec en 1908. Membre du bureau de direction de l'École technique de Québec en 1916. Président de la Commission des Beaux-Arts en 1922. Membre de la Commission des champs de bataille historique du Canada. Officier de l'ordre de Léopold de Belgique en 1904. Chevalier de la Légion d'honneur en 1904 et officier en 1928. Compagnon de l'ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges en 1906. Commandeur du *Royal Victorian* en 1908. Officier de l'instruction publique de France. Membre du *St-James Club*, du Club de la garnison et du Club canadien.

Décédé en fonction, à Québec, le 14 novembre 1930, à l'âge de 66 ans et 11 mois. Inhumé à Sainte-Foy, dans le cimetière Notre-Dame-de-Belmont, le 17 novembre 1930.

SOURCE: Répertoire des Parlementaires québécois 1867-1978.

**à suivre dans le prochain bulletin**

LA RESTAURATION DU MOULIN DE BEAUMONTSES ARTISANS - SON HISTOIRE par Arthur Labrie

En 1947, quand le moulin de Beaumont a changé de propriétaire, il servait à moudre le grain des cultivateurs et à scier leur bois de construction. Il s'était mal adapté au renouveau industriel, sa beauté intérieure était défigurée, mais il gardait toujours son élégante silhouette extérieure dans ce magnifique bocage surplombant la falaise de Beaumont, en bordure du Chemin du Roi. Dans les environs, personne n'en connaissait l'origine, on l'honorait même du titre de "Moulin seigneurial".

Sans se soucier de son histoire, le plus urgent était d'en arrêter la détérioration en s'attaquant d'abord à la réfection du toit, des fondations et du mur de l'est très fortement détérioré. Cette tâche a été confiée au meilleur charpentier de la région, Monsieur Adjutor Lamontagne, le père de Robert qui s'initia vite, ensuite à lui succéder.

Cette première partie des travaux de restauration a duré près de dix ans, soit de 1948 à 1957. Il faut dire que la maison et le terrain ont aussi demandé beaucoup de temps et d'argent. C'est sûrement la réfection du barrage qui a causé les plus sérieux problèmes. Il nous a fallu tout l'été 1956 pour réussir à arracher les longues pièces de bois inclinées du vieux barrage que les sédiments avaient enlisées. Il s'agissait d'en enlever trois ou quatre et attendre ensuite la crue des eaux pour nous aider à dégager les suivantes. Heureusement, l'année suivante fut très sèche ce qui a facilité de beaucoup la construction du nouveau barrage en béton.

Sous l'habile direction des Lamontagne, le moulin avait repris, après dix ans, son allure de jeunesse dépourvu de ses annexes et dépendances et orné d'un élégant mur de pierres pour en enjoliver l'accès. C'est alors que deux artisans-ébénistes amateurs, Messieurs Arthur et Herménégilde Labrie, prennent la relève pour entreprendre la restauration intérieure et l'installation de machinerie traditionnelle. Nous attendions cette occasion pour renouer avec nos souvenirs d'enfance dans les moulins de Napoléon Labrie et Joseph Bernier du Haut-du-Nord. C'est la grande roue du Moulin Bernier, alors abandonné, qui constituait notre plus merveilleux jouet, c'est dire qu'on s'y connaissait en fait de moulins d'autrefois.

Trois planchers sur quatre ont été refaits. Le plafond à caissons du troisième étage, celui du logement, a été reconstruit en beau pin provenant d'un quai abandonné de Lauzon et admirablement bien préparé par Georges Laflamme de St-Charles. Il fallait mettre en évidence cette belle teinte dorée acquise par un séjour d'une centaine d'années dans

l'eau. Les fenêtres, comprenant un total de 550 petits carreaux, fortement endommagées ont constitué un travail très délicat et très exigeant en heures et en patience.

Sans entrer dans trop de détails, cette merveilleuse bâtisse possède des caractéristiques qui valent la peine d'être mises en évidence. Ainsi le plancher du deuxième étage, celui qui devait supporter la machinerie, est fait de beaux madriers de pin de trois pouces d'épaisseur à deux rainures assemblés ensemble au moyen d'une languette séparée. Ce plancher avait été recouvert de planches probablement à cause de l'usure. Les courbes de mélèzes supportant les solives du plancher du logement sont d'une régularité parfaite et témoignent d'un travail approchant la perfection.

Si l'aspect extérieur de ce moulin de style canadien à toit mansardé, avec ses lucarnes et ses multiples petits carreaux est déjà une invitation à l'admiration des passants, particulièrement des artistes, on ne peut passer sous silence le talent artistique des constructeurs dans l'ancien logement, aujourd'hui la grande salle. Les murs et les boiseries sont d'une facture remarquable. Le gros problème était de les libérer de cet enduit noirâtre qui en masquait toute la finesse. Ce fut un travail très fastidieux, aucun liquide décapant réagissait devant la ténacité de cet enduit, seul le grattoir réussissait à le déloger.

A la fin des années cinquante la restauration de la bâtisse étant terminée, nous avons entrepris la partie mécanique en commençant par la grande roue. Chose curieuse, la reconstruction de la neuve a posé moins de problèmes que la démolition de la vieille. Tous les boulons, envahis par la rouille, devaient être cassés ou coupés. En moins d'un mois, la nouvelle roue subissait ses premiers essais et, lors du baptême de cette grande "Fée", le pouvoir magique de l'eau et les effluves du champagne s'associèrent pour redonner la vie au moulin. Ce fut la première occasion d'une grande réunion familiale dans cette belle grande salle fraîchement restaurée de l'ancien logement.

Toujours sans connaître le but de cette superbe construction, ni son origine, nous nous sommes mis à la recherche d'équipement pour en faire un moulin à farine. Notre choix s'est vite fixé sur le moulin Lapointe de St-Magloire qui était définitivement fermé et possédait tout l'équipement nécessaire et fortement désiré à cause d'une qualité exceptionnelle. Malheureusement, le propriétaire était tellement attaché à son vieil ami, qu'il nous a fallu attendre quatre ans avant de pouvoir l'acquérir.

Le tout a été déménagé à l'automne 1966 et l'année suivante nous avons entrepris la rude tâche de réadapter ce mécanisme aux caprices d'une construction différente, sans plan, sans devis, sans conseiller. Les casse-tête ont été nombreux, les

recommencements fréquents et, malgré tout, à l'automne 1967, les meules et le bluteau étaient raccordés à la grande roue et en état de moudre le sac de blé que nous avons récolté tout à côté du moulin.

La scie-de-long, provenant du moulin Brochu de Saint-Magloire, a été installée et mise en marche l'année suivante.

S'il nous a fallu vingt ans pour compléter cette restauration, c'est qu'il s'agissait d'une entreprise personnelle, exécutée sans aucune subvention gouvernementale, une sorte de divertissement, de "Violon-d'Ingres", en préparation de la retraite.

Ce n'est qu'au cours de nos recherches effectuées pendant les trois années suivantes que nous avons découvert que ce moulin avait été construit en 1921, comme moulin à carder la laine sans droit de mouture. Ce droit appartenait au Seigneur de St-Michel, l'abbé Deschenaux, curé de l'Ancienne-Lorette, fils du secrétaire de l'intendant Bigot. C'est en bas de la falaise, au moulin de Michel-Jean-Hugues Péan que la mouture se faisait et cela d'une bien triste manière.

Ce sujet pourrait être traité dans un prochain article, il mérite d'être raconté.

### **GREVE AU PORT DE QUEBEC**

Nous du regroupement des ARRIMEURS du port, avons décidé de faire cesser toute activité sur les quais de Québec et de Sillery pour forcer les "Maîtres de navires" à répondre à nos demandes.

Nous réclamons une AUGMENTATION de salaire pour le travail que nous effectuons sur les navires transportant du bois. Notre salaire qui est actuellement de 8 shillings et demi par jour, doit être haussé à 12 shillings et demi car, ne l'oublions pas, l'hiver nous laisse sans emploi. Réduits au chômage pendant plusieurs mois de l'année, nous ne pouvons compter sur aucune autre source de revenu.

Qu'il soit entendu que nous ne tolérerons pas les briseurs de grève et spécialement les marins qui, touchés par ce conflit, tentent parfois d'effectuer notre travail.

28 mai 1855.

*N.B.: En assumant que le cours de la livre sterling était de 4,80 en 1855, 1 shilling représentait 0,24 en notre monnaie.*



**LOUIS RIEL - LES BELLECHASSOIS S'INSURGENT CONTRE SON EXECUTION**

La pendaison de **LOUIS RIEL** n'est pas passée inaperçue dans notre comté. En fait, ce drame a échauffé l'esprit de nos ancêtres et les a profondément choqués.

Le conseil municipal de **ST-CHARLES**, pour manifester l'horreur de sa population, adoptait la résolution suivante qui condamnait cet acte jugé inhumain et barbare.

**"PROVINCE DE QUEBEC"****MUNICIPALITE DE ST-CHARLES**

A une séance générale du conseil municipal de **St-Charles**, tenue à la salle publique de même lieu, le **7 décembre 1885**, à neuf heures avant midi, sous la présidence de son honneur le maire **Pierre Drolet**.

**Conseillers présents:**

J. Labrie  
F.X. Bilodeau  
J. Fournier

Jos. Biais  
L. Larochelle  
Tas. Prévost

**Jos. Biais**, secondé par **J. Labrie**, que les résolutions du **Comité National** qui suivent, concernant la pendaison de **L.D. Riel**, soient approuvées par cet honorable conseil:

**RESOLUTION:**

**CONSIDERANT** que le représentant de l'autorité fédérale dans le nord-ouest pendant la dernière insurrection, a traité avec **Louis Riel** lui demandant et en acceptant sa reddition, et que cet acte du général **MIDDLETON** n'a jamais été désavoué par l'exécutif ;

**CONSIDERANT** qu'il a toujours existé ni doute très sérieux sur le fait de savoir si **Louis Riel** a eu pendant l'insurrection, lors de son procès et de son exécution, la jouissance complète de ses facultés intellectuelles, et que ce dont n'a jamais été éclairci à la satisfaction du public;

**CONSIDERANT** que le jury par son verdict a recommandé **Louis Riel** à la clémence et que l'exécutif en faisant exécuter la sentence de mort portée par le tribunal de **Régina**, a méconnu le sens du verdict rendu;

**CONSIDERANT** que l'exécution capitale pour offenses politiques n'est plus dans les moeurs de notre époque et dans le cas actuel, ni la sécurité de l'état, ni l'établissement de l'ordre dans le nord-ouest ne requéraient cet acte de rigueur excessive ;

**CONSIDERANT** qu'il n'y a eu à la mise à exécution de la sentence de mort portée contre **Louis Riel d'autre nécessité apparente que celle de donner satisfaction à la haine des sectaires orangistes, amis de Sir John A. MacDonald.**

**IL EST RESOLU UNANIMEMENT** que dans l'opinion de ce conseil, l'exécution de **Louis Riel** a été un acte injuste, impolitique, inhumain et barbare, que ce conseil le réproouve comme il condamne énergiquement la conduite du gouvernement de la **puissance** qui s'en est rendu coupable.

Adopté unanimement

**F.X. Bilodeau, propose**  
**L. Labrie, seconde**

Roger Patry  
Reproduction textuelle

#### **VISITE DES DESCENDANTS DES PREMIERS OCCUPANTS DE BELLECHASSE**

Le comité organisateur du "Printemps des Premières Nations" est heureux de convier les lecteurs et lectrices du bulletin "Au fil des ans" à un événement sans précédent qui aura lieu au mois de mai de cette année. En effet, la communauté de St-Charles de Bellechasse accueillera du 11 au 14 mai des artistes, musiciens et conférenciers provenant de différentes nations autochtones dont celles des Malécites et des Wabanaki, premiers habitants de notre région. Autour de la plantation de l'ARBRE DE LA PAIX, la population locale et ses invités auront l'occasion de fraterniser ensemble à travers une série d'activités destinées autant aux enfants qu'aux adultes. Cet événement à caractère écologiste et pacifiste permettra aux différentes cultures d'échanger sur des questions qui les préoccupent comme la protection de la nature, nos identités culturelles, l'histoire et la généalogie locale. Nous devons beaucoup aux premières nations du Québec et cette rencontre nous permettra d'en faire le constat.

5 au 20 mai: Exposition multi-arts à "La Galerie" 60 ave. Royale; 5 au 12: exposition de photos et d'artisanat en collaboration avec la Société d'histoire de Bellechasse; 12: plantation de l'ARBRE DE LA PAIX; ateliers; films; soirée de musique traditionnelle; activités pour les enfants; repas communautaires. Pour de plus amples renseignements, téléphoner à: Françoise de Montigny Pelletier au (418) 887-6949 ou à Jean-Paul Doyon au (418) 837-3571.

QUI ETES-VOUS?

La lettre ci-après reproduite est parvenue à Monsieur Roger Patry, président de notre société d'histoire. On ne peut y répondre n'ayant pas le nom, ni l'adresse précise de son envoyeur de Ste-Anne-des-Monts.

Ste Anne des Monts 27-12-89

M. Roger Patry  
St Charles

Monsieur,

Je désirerais recevoir toute information nécessaire pour mon adhésion à l'organisme - dont vous êtes le président. Et par le fait même, bien me plait me consacrer toute première venue d'Ac fil des ans. Si possible aussi de me dire si votre association possède des répertoires - de mariages - depuis début - de Saint Charles et de ses environs où - de la route Bellechasse tout simplement. La généalogie est mon sport préféré et ma belle-mère Madette est née à Armagh.

S.v.p. de toutes informations.

**VOUS VOUS RECONNAISSEZ?**

Alors fournissez-nous vos coordonnées et il nous fera plaisir de donner suite à votre requête !

Au fait, si quelque'un est en mesure d'aider cette personne, S.V.P., le laisser savoir à Roger Patry, tel.: 887-6647 ou à Claudette et Fernand Breton, tel.: 833-7660.

## LE ROCHER DU DIABLE

C'était vers 1820, quelques décennies seulement après la conquête; les Canadiens étaient des "Canayens", des descendants de Français avec leurs qualités et leurs défauts.

Il arriva que deux familles de colons établies dans le rang 4 de St-Lazare étaient en chicane. Les historiens vous diront que cette histoire est une légende, mais allez le demander aux vieux... Les noms des familles concernées se sont perdus, mais c'est sans importance. Ce qui est important, c'est ce que je vais vous raconter.

C'était un dimanche, pendant la grand-messe. Les hommes étaient partis pour la messe, à plus de six milles de distance, en petite charrette, par de mauvais chemins. Les femmes gardaient. Aux alentours du rocher du diable, il y a une butte couverte de beaux bosquets de bleuets. Il y en a beaucoup. Jadis, c'était un des meilleurs endroits pour aller cueillir le délicieux fruit. La femme du voisin du rocher, voulant préparer un bon dessert pour son mari et ses enfants, prit son petit, l'enveloppa soigneusement, puis se rendit au monticule où étaient les bleuets. La propriétaire, qui la détestait, la vit. Elle apostropha l'intruse:

- *"C'est beau pendant la messe aller voler le bien des autres. Allez-vous-en"*

- *"Les bleuets, ça appartient à tout le monde, allez dire votre chaplet"*

- *"Allez le dire chez-vous, voleuse"*.

- *"Je ne suis pas une voleuse, les bleuets, ça pousse partout, ça appartient au Bon Dieu, ça appartient à tout le monde"*

- *"Allez-vous en. Vous êtes une gueuse et vous recevez les hommes"*

A cette accusation, la glaneuse bondit. Elle était innocente et n'avait pas d'autre homme que le sien.

- *"Ta langue est une langue maudite pour dire ça."*

- *"Ta langue est plus maudite que la mienne. Tu es une voleuse en plus de ça"*.

La glaneuse ne se possédait plus; elle se rapprocha de sa voisine.

- *"Dis-le encore, dis-le encore"*

L'autre répéta les accusations et alla jusqu'à dire que le petit bébé qui dormait sur le bord du chemin était le fruit de l'adultère. La glaneuse s'avança, c'était une femme très forte. Elle giffla copieusement l'accusatrice.

- *"Maudite... . maudite... maudite... Toi-même et que le diable t'emporte"*

- *"Qu'il vienne le diable et qu'il choisisse. S'il choisit, ce sera toi "*

- *"Non, toi "*

Il se fit alors un bruit insolite. Le vent soufflait... bien que le temps fut calme. Un personnage étrange se présenta: *"Vous m'avez appelé? Le personnage n'était ni homme ni bête ou plutôt les deux à la fois. Il avait quatre pattes et les deux pattes d'avant pouvaient ressembler à des mains. Il émanait de cette étrange créature une odeur qui n'était pas une odeur de sainteté, il empestait le souffre..."*

Sa face diabolique ricanait. *"Je suis venu vous chercher"* La cloche au loin annonçait l'Élévation. *"Vous vous êtes données au diable, je suis venu vous chercher"*.

Les femmes furent épouvantées. Elles avaient appelé le diable. Souvent les humains appellent le diable et il ne vient pas. Mais cette fois-ci, il était venu. Que faire? La glaneuse se jeta sur son petit enfant. Lui, il était pur. Le diable n'avait pas de droits sur lui. Elle, elle avait péché par colère. Le diable la regarda de son oeil enflammé.

L'autre, la propriétaire tremblait. Qu'allait-elle faire? *"Suis-moi"* dit le diable. La pauvre ne savait que faire. Elle avait péché, elle appartenait au diable.

*"Pauvre enfant. Viens t'accrocher à mon petit ange; lui seul peut nous sauver, tu le sais bien. Il est pur, lui. Le diable n'a pas de pouvoir sur lui"*, lui dit l'autre.

La propriétaire s'approcha de l'enfant et s'accrocha à ses langes. Le diable enragé, sans pouvoir, se mit à gratter le rocher. La poussière de la pierre s'élevait en cendres enflammées. Le diable rugissait. Ensemble, les deux femmes priaient. Le diable demeura là environ deux heures.

Quand les voitures revinrent de la messe, le diable avait disparu. Les femmes se repentirent et se réconcilièrent. Le petit enfant les avait sauvées puisqu'il était sans péché., mais les marques du diable sont demeurées sur la pierre.

Pour l'information de nos membres, nous publions ci-après **les états financiers de la SOCIETE HISTORIQUE DE BELLECHASSE** au 31 décembre 1989 soit:

- Le rapport du vérificateur;
- Le bilan arrêté à cette date;
- L'état des opérations pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1989.

**RAPPORT BU VERIFICATEUR!**

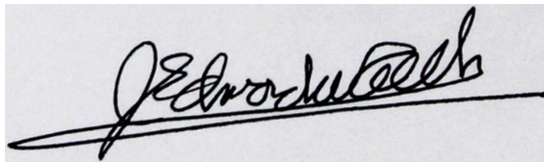
Aux membres de la Société historique de Bellechasse,

J'ai vérifié le bilan de la Société historique de Bellechasse au 31 décembre 1989, ainsi que l'état des résultats et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugé nécessaire dans les circonstances.

A mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 décembre 1989, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Nous croyons cependant que le compte de banque à la Caisse Populaire de St-Damien-de-Buckland devrait être fermé et transféré à la Caisse Populaire de Beaumont, puisque les opérations se font à cette Caisse.

Beaumont  
26 mars 1990

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.-Edward Walsh', written over a horizontal line.

J.-Edward Walsh  
323, rue du Fleuve

SOCIETE HISTORIQUE DE BELLECHASSE  
(Société sans but lucratif)

ETAT DES OPERATIONS POUR LA PERIODE  
DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 1989

REVENUS:

Subvention re: Défi '89		3 713,00
Cotisations des membres	1 210,00	
moins: Cotisations perçues		
à l'égard de 1990:	<u>360,00</u>	850,00
Intérêts gagnés		2,55
Vente de bulletins		28,00
Contributions (peintres-amateurs)		80,00
Bienfaiteurs		<u>410,00</u>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>		<u><b>5 083,55</b></u>

DEPENSES:

Projet "Défi '89"		3 710,46
Expo-peinture		58,36
Timbres, papeterie, frais de bureau		266,94
Dépenses re: Conférence et activités sociales		199,71
Recherche sur la culture		250,00
Dépenses diverses		68,62
Production et expédition du bulletin	612,11	
moins: dépenses afférentes au		
bulletin de janvier '90:	<u>55,86</u>	<u>556,25</u>
		5 110,34
<b>Excédent des dépenses sur les revenus:</b>		<u><b>26,79</b></u>
		<u><b>5 083,55</b></u>

**SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE BELLECHASSE**  
 (Société sans but lucratif)

**BILAN**

Arrêté au 31 décembre 1989

**ACTIF**

Petite caisse	42,01
Espèces en main	125,00
Caisse Populaire de St-Damien-de-Buckland	66,37
Caisse Populaire de Beaumont	2 361,73
Dépenses payées d'avance	55,86
Valeur nominale des volumes en bibliothèque	1,00

**TOTAL DE L'ACTIF** \$ 2 651,97

**PASSIF**

Cotisations perçues d'avance 360,00

Equité au 31 décembre 1988 2 312,76

**Plus ajustements:**

- Part sociale C.P. St-Damien 5,00  
 - Volumes en bibliothèque 1,00

2 318,76

**Moins:**

- Excédent des dépenses  
 sur les revenus en 1989 26,79

Equité au 31 décembre 1989: 2 291,97

Total du passif et de l'équité: 2 651,97

-----  
 Préparé par: Fernand Breton, c.g.a., c.m.a.  
 11095 Boul. de la Rive-Sud  
 Lévis-Lauzon G6V 7M5



RECONNAISSANCE A NOS SUPPORTEURS

LES CAISSES POPULAIRES DE:

St-Nazaire  
St-Gervais

St-Vallier  
St-Damien

Ste-Claire  
Beaumont

LES CORPORATIONS MUNICIPALES DE:

St-Vallier Village  
St-Anselme Village  
St-Charles Village  
St-Charles Paroisse  
St-Damien-de-Buckland

St-Lazare  
St-Raphaël  
St-Malachie  
St-Gervais  
St-Philémon

St-Léon  
St-Nérée  
Beaumont  
La Durantaye  
Armagh Village

LES MEMBRES BIENFAITEURS:

Dr. Arthur Labrie, Québec

M. André Patry, Montréal

NOS COMMANDITAIRES:

La liste de nos membres, sa mise à jour et la préparation des étiquettes pré-adressées pour l'envoi des publications sont une gracieuseté de:

**JAMBETTE**



TÉL.: (418) 837- 8246  
FAX: (418) 837-2916

ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS  
JAMBETTE INC.  
STRUCTURES DE JEUX ÉDUCATIFS  
ET RÉCRÉATIFS

700, RUE DES CALFATS  
LAUZON (QUÉBEC) G6V 7M5



MAISON  
D'ARTS

«La Douce Corrivaux»

Art, Artisanat, Cadeaux

346, Principale O. St-Vallier

Tél. rés.: 884-2898 bur.: 884-4001

INDUSTRIES EMILE LACHANCE LTEE

- AGENT MANUFACTURIER

424, Rte 279  
Saint-Damien

CHARCUTERIE ROY INC.

130, Principale

Saint-Anselme

BUREAU VÉTÉRINAIRE

Gourgues, Boutin & Ass.

C.P. 82

St-Charles, Co. Bellechasse, Qué.

GOR 2T0

Jacques Gourgues  
Claude Boutin  
Michel Mignault

Tél.: 887-3344